

✓ 2 – Urbanisme

Projet Brameloup : le Conseil a demandé une réunion spécifique et obtenu la présentation du projet.

P.A.D.D. : (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Le Conseil demande une réunion pour le choix du zonage et l'urbanisme de demain...

Révision du P.L.U. : (Plan Local d'Urbanisme) il définit l'usage des terrains, il est en révision. Il découle du PADD.

Devenir de la zone forestière de la Pinède de Conteau : espace convoité. Principaux propriétaires : Domofrance, Société privée basque, Développement foncier d'Aquitaine, et des petits propriétaires. Cette zone comprendra à parts équivalentes des logements sociaux, de la forêt naturelle, un parc urbain. (un aménagement concerté devra avoir lieu).

Présentation du projet Domofrance : 120 logements sociaux répartis en 70 pavillons avec garage et 50 logements collectifs.

Présentation du projet Prés Salés Ouest : remise en eau de 15 ha, cheminements piétons et cyclistes, accueil du public, site paysagé, bassins de rétention des eaux pluviales.

✓ 3 – Vie du Quartier

La communication : le site web « latestedebuch.fr » est rénové avec une place réservée aux conseils de Quartier.

Le Conseil prépare sa feuille d'information pour le Bulletin du Quartier.

Permanence : une permanence se tient à la Maison des Associations le premier vendredi de chaque mois de 17 heures à 19 heures.

Nettoyage de la forêt : une première édition a eu lieu en 2005 à l'initiative du conseil de quartier et avec l'aide de la Ville.

✓ 4 – Vie du Conseil

Révision du règlement intérieur : les cooptés sont choisis pour équilibrer la représentativité des diverses zones du quartier.

Accueil des nouveaux conseillers : on constate une désaffection des habitants à l'occasion de l'assemblée générale du quartier.

✍ UN GAZETIER DU QUARTIER EST ✍

Le conseil de quartier Est :

- Travaille-t-il de manière irréprochable ? Certainement non !
- Fonctionne-t-il comme d'aucuns le désireraient ? Heureusement non !
- Doit-il satisfaire la tendance à l'individualisme de chacun ? Est-ce souhaitable ou même possible ?
- Travaille-t-il mal ? Certainement non !

Tout simplement, il fonctionne avec les ressources et les contraintes qui sont les siennes, à savoir :

- la bonne volonté de quelques candidats soucieux d'un quartier plus harmonieux,
- l'absence de représentation de plusieurs composantes de la population,
- une faible présence à l'assemblée générale.

Solitaire, il est très difficile d'améliorer un environnement commun. Solidaire, il est plus facile de perfectionner un espace de vie plaisant. La solidarité autorise plus de possibilité que la seule recherche d'un confort individuel à l'ombre d'une très haute haie de thuyas.

Dans sa conception, le conseil de quartier est un lieu d'échange d'informations, d'orientations et de propositions, il doit le rester : son influence et son efficacité dépendent directement de la participation de l'ensemble de la population.

Règle de bonne administration :

Pour correspondre à l'intérêt général, une décision ne doit pas résulter de la somme d'intérêts catégoriels mais plutôt d'un arbitrage entre des intérêts particuliers.

**Faites partie du conseil de quartier
Soyez membre coopté... Faites-vous connaître !
Communiquez avec le Conseil de Quartier**

Permanence le 1^{er} vendredi du mois à la maison des associations de 17h00 à 19h00.
Adresse internet : www.latestedebuch.fr